États financiers de

9101-2658 Québec inc.

31 mars 2015

9101-2658 Québec inc. 31 mars 2015

Table des matières

Rapport de mission d'examen	1
État des résultats	2
État du déficit	3
Bilan	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires aux états financiers	6 - 11



Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. 1500, rue Royale Bureau 250, C.P. 1600 Trois-Rivières QC G9A 5L9 Canada

Tél.: 819-691-1212 Téléc.: 819-691-1213 www.deloitte.ca

Rapport de mission d'examen

À l'actionnaire de 9101-2658 Québec inc.

Nous avons procédé à l'examen du bilan de 9101-2658 Québec inc. au 31 mars 2015, ainsi que des états des résultats, du déficit et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. Notre examen a été réalisé conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par la Société.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

Ces états financiers ont été établis selon les Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé alors que le référentiel à usage général pour les entreprises publiques sont les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par les administrateurs de 9101-2658 Québec inc. et les autorités fiscales aux fins de la préparation des déclarations fiscales. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des utilisateurs autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

Deloite S.E.N.C.A.L. S.r.I.

Le 11 septembre 2015

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique nº A122666

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2015

(non audité)

	2015 \$	2014
	<u>Ψ</u> .	\$
Revenus de location	1 242 570	1 282 117
Charges		
Salaires et charges sociales (nets d'une aide	767 136	924.054
gouvernementale de 59 685 \$ (24 599 \$ en 2014)) Achats de nourriture et autres		824 951
	102 062 15 428	113 740 14 713
Assurances		
Entretien et réparations	34 857	39 130
Énergie	101 765	75 837
Frais de déplacements et de représentation	2 640	2 842
Fournitures médicales	3 342	1 577
Honoraires professionnels	7 544	7 014
Intérêts et frais bancaires	5 194	9 445
Intérêts sur dette court terme	1 245	1 221
Intérêts sur dette à long terme	58 407	46 575
Intérêts sur dus à la société mère, Conseil de bande des		
Abénakis de Wôlinak	83 496	79 216
Location de matériel	1 500	1 500
Papeterie et fournitures de bureau	4 061	4 101
Provision pour dévaluation d'avances	8 000	192 000
Publicité et promotion	2 604	542
Taxes et permis	36 106	37 589
Télécommunications	28 468	25 733
Amortissement des immobilisations corporelles	134 616	131 317
	1 398 471	1 609 043
Perte nette	(155 901)	(326 926)

État du déficit

Exercice terminé le 31 mars 2015

(non audité)

	2015 \$	2014 \$
Solde au début Perte nette	(1 424 671) (155 901)	(1 097 745) (326 926)
Solde à la fin	(1 580 572)	(1 424 671)

Bilan

Au 31 mars 2015

(non audité)

	2015 \$	2014 \$
-		Ψ_
Actif		
À court terme		
Débiteurs (note 4)	43 200	6 262
Avances (note 5)	-	8 000
Frais payés d'avance	3 155	18 583
	46 355	32 845
Immobilisations corporelles (note 6)	2 840 607	2 971 931
	2 886 962	3 004 776
Passif		
À court terme		
Découvert bancaire	5 390	9 412
Emprunt bancaire (note 7)	31 500	31 500
Créditeurs et charges à payer (note 8)	97 962	131 100
Sommes à remettre à l'État	16 357	16 358
Loyers perçus d'avance	13 885	-
Dû à une société sous contrôle commun, Carrefour		
Wôlinak inc., sans intérêts	11 300	11 300
Tranche de la dette à long terme échéant à court terme		
(note 9)	1 283 366	1 317 700
Tranche des dus à la société mère, Conseil de bande des		
Abénakis de Wôlinak, échéant à court terme (note 10)	1 295 359	1 353 128
	2 755 119	2 870 498
Dus à la société mère, Conseil de bande des Abénakis de		
Wôlinak (note 10)	1 712 315	1 558 849
	4 467 434	4 429 347
Capitaux propres négatifs		
Capital actions (note 11)	100	100
Déficit	(1 580 572)	(1 424 671)
	(1 580 472)	(1 424 571)
	2 886 962	3 004 776

Au nom du conseil	
	administrateur
	administrateur

9101-2658 Québec inc. État des flux de trésorerie Exercice terminé le 31 mars 2015

/	111/1
(non	audité)

	2015 \$	2014 \$
	<u> </u>	
Activités d'exploitation		
Perte nette	(155 901)	(326 926)
Éléments sans effet sur la trésorerie :	,	
Amortissement des immobilisations corporelles	134 616	131 317
Provision pour dévaluation d'avances	8 000	192 000
	(13 285)	(3 609)
Variation des éléments hors caisse du fonds de	,	,
roulement d'exploitation	(40 764)	(33 920)
	(54 049)	(37 529)
	<u> </u>	,
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 292)	(19 585)
Avances à une société	(3 232)	(200 000)
7 Warrood a arre desirete	(2.202)	•
-	(3 292)	(219 585)
Activités de financement		0.000
Augmentation de l'emprunt bancaire Remboursement à la société mère	- (57.770)	9 000
Avances de la société mère	(57 770) 153 467	(57 696) 148 714
Produit d'emprunt à long terme	155 467	200 000
Remboursement de la dette à long terme	(34 334)	(58 437)
Temboursement de la dette à long terme		
	61 363	241 581
Augus antation (diminution) matte de la tréaquerie	4 000	/4E E00
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	4 022	(15 533) 6 121
(Découvert bancaire) encaisse au début	(9 412)	
Découvert bancaire à la fin	(5 390)	(9 412)

Notes complémentaires aux états financiers 31 mars 2015

(non audité)

1. Description de l'entreprise

9101-2658 Québec inc. (la « Société »), constituée depuis le 22 février 2001 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec), exploite un établissement de soins de longue durée sous la dénomination sociale de Résidence au Soleil Levant. La Société fait partie du périmètre comptable du Conseil de bande des Abénakis de Wôlinak.

2. Continuité d'exploitation

Les présents états financiers ont été préparés selon des conventions comptables dans un contexte de continuité de l'exploitation; toutefois, plusieurs évènements et circonstances défavorables soulèvent des doutes importants au sujet de la validité de cette convention.

La Société a subi une importante perte d'exploitation en 2015 et 2014, par contre selon la direction, les résultats d'exploitation pour la période du 1 avril 2015 au 31 août 2015 sont en équilibre d'exploitation. La Société continue donc de subir des pressions sur ses liquidités car son emprunt bancaire est utilisé au montant de 31 500 \$ au 31 mars 2015 sur un montant autorisé de 45 000 \$. De plus, la Société ne respecte pas le ratio financier de son emprunt bancaire. Également, le dû à la société mère, sans intérêts, a augmenté au cours de l'exercice.

Afin de réduire la pression sur les liquidités et d'améliorer la rentabilité, la Société a adopté au cours de l'exercice, un plan d'action de gestion qui inclut des coupures de postes, des suivis d'inventaire à la cuisine et de combler les chambres inoccupées. De plus, une entente de service avec le Centre de santé et de services sociaux de Bécancour-Nicolet-Yamaska a été signée et ce afin de compenser les déficits reliés à la prestation de services de bénéficiaires admissibles.

Si la convention de la continuité de l'exploitation ne convenait pas à ces états financiers, il serait alors nécessaire d'apporter des ajustements à la valeur comptable de l'actif, du passif, à la perte nette déclarée et aux classements des postes du bilan.

3. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier à l'exception de certaines opérations avec des apparentés. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Notes complémentaires aux états financiers 31 mars 2015

(non audité)

3. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la Société comptabilise en résultat net une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et qu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Les actifs financiers se composent des débiteurs et des avances à une société.

Les passifs financiers se composent du découvert bancaire, de l'emprunt bancaire, des créditeurs et charges à payer, du montant dû à une société sous contrôle commun, de la dette à long terme et des dus au Conseil de bande des Abénakis de Wôlinak.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode du solde dégressif aux taux suivants :

Bâtiment 4 % Ameublement et équipement 20 %

L'aide gouvernementale est amortie au taux de l'immobilisation corporelle auquelle elle se rapporte.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme comme les immobilisations corporelles sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède le total des flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur à la date de perte de valeur.

Impôts sur les bénéfices

La Société comptabilise les impôts sur les bénéfices selon la méthode des impôts futurs. Selon cette méthode, des impôts futurs sont constatés en fonction des conséquences fiscales prévues des écarts entre la valeur comptable des éléments du bilan et leur valeur fiscale, en utilisant les taux d'imposition en vigueur et pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels il est prévu que les écarts se résorberont. Les actifs d'impôts futurs sont comptabilisés dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils seront réalisés.

Notes complémentaires aux états financiers 31 mars 2015

(non audité)

3. Méthodes comptables (suite)

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale relative à l'acquisition d'immobilisations corporelles est comptabilisée en diminution du coût de l'immobilisation à laquelle elle se rapporte et est amortie selon la même méthode que celle appliquée à l'immobilisation corporelle connexe. L'aide gouvernementale relative aux charges courantes est portée en diminution des charges connexes.

Constatation des produits

La Société constate ses produits lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les services ont été rendus aux clients, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, les durées de vie utiles des actifs à long terme, la dépréciation potentielle des avances, et les impôts sur les bénéfices. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

4. Débiteurs

-		\$
Clients	20 370	6 262
Aide gouvernementale à recevoir	22 830	-
-	43 200	6 262
Avances	2015 \$	2014 \$
Avances à une société, 9206-0730 Québec inc.		
(Service L.M.C.), sans intérêts	200 000	200 000
Provision pour dévaluation	(200 000)	(192 000
		8 000

2014

2015

Notes complémentaires aux états financiers 31 mars 2015

(non audité)

6. Immobilisations corporelles

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2015 Valeur comptable nette \$	2014 Valeur comptable nette \$
Terrain	59 198	_	59 198	59 198
Bâtiment Ameublement et	3 376 309	687 497	2 688 812	2 800 235
équipement	381 603	289 006	92 597	112 498
	3 817 110	976 503	2 840 607	2 971 931

7. Emprunt bancaire

L'emprunt bancaire au taux préférentiel majoré de 5 %, est garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens et des débiteurs ainsi que par le cautionnement de la société mère. Le montant autorisé est de 45 000 \$ et renouvelable au plus tard le 31 août 2015.

Selon les conditions de l'emprunt, la Société doit respecter le ratio de couverture de dette par les fonds disponibles de 1,12:1. Au 31 mars 2015, la Société ne respecte pas le ratio financier.

8. Créditeurs et charges à payer

	2015 \$	2014 \$
Fournisseurs	17 990	50 021
Salaires et vacances	65 440	60 700
Intérêts	-	4 166
Frais courus	14 532	16 213
	97 962	131 100

9. Dette à long terme

	<u> </u>	<u> </u>
Emprunt, d'un montant original de 1 400 000 \$, à 1 %		
au-dessus du taux préférentiel, garanti par une		
hypothèque immobilière et mobilière sur l'universalité		
des biens et par un cautionnement du Secrétariat aux		
affaires autochtones (maximum 500 000 \$) et du		
Conseil de bande des Abénakis de Wôlinak		
(maximum 1 400 000 \$), remboursable jusqu'en juillet		
2029 par mensualités de 9 340 \$, intérêts compris,		
renouvelable au plus tard le 31 août 2015. Cet		

	-	-
Tranche à court terme	1 283 366	1 317 700
renouvelable au plus tard le 31 août 2015. Cet emprunt inclut une convention d'atermoiement concernant des dus à la société mère.*	1 283 366	1 317 700
2029 par mensualités de 9 340 \$, intérêts compris,		

2014

2015

Notes complémentaires aux états financiers 31 mars 2015

(non audité)

9. Dette à long terme (suite)

Les versements en capital requis au cours du prochain exercice sont de 1 283 366 \$.

* Selon les conditions de l'emprunt, la Société doit respecter le ratio de couverture de dette par fonds disponibles de 1,12:1. Au 31 mars 2015, la Société ne respecte pas le ratio financier et le refinancement est déjà prévu au cours du prochain exercice.

10. Dus à la société mère, Conseil de bande des Abénakis de Wôlinak

	2015 \$	2014 \$
À 5,9 %, remboursable jusqu'en décembre 2028 par mensualités de 6 995 \$, intérêts compris, renouvelable en décembre 2015 * **	775 180	810 015
À 6,5 %, remboursable jusqu'en novembre 2028 par mensualités de 4 799 \$, intérêts compris, renouvelable en novembre 2015 * **	520 179	543 113
Sans intérêts, remboursable et renouvelable le 1 avril 2016 **	1 712 315	1 558 849
	3 007 674	2 911 977
Tranche à court terme	1 295 359	1 353 128
	1 712 315	1 558 849

Les versements en capital requis au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

\$

2014

2045

2016	1 295 359
2017	1 712 315

^{*} Ces dus à long terme ont été inclus dans la tranche échéant à moins d'un an puisqu'ils sont renouvelables au cours du prochain exercice.

11. Capital-actions

Émis, sans valeur nominale

Actions de catégorie A, avec droit de vote et participantes

	2015 \$	2014 \$
100 actions de catégorie A	100	100

^{**} Ces dus sont sujets à une convention d'atermoiement de créances exigée par un créancier pour un montant totalisant 3 000 000 \$.

Notes complémentaires aux états financiers 31 mars 2015

(non audité)

12. Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice, la Société a versé 83 496 \$ (79 216 \$ en 2014) d'intérêts à la société mère, dont un montant de 0 \$ est à payer au 31 mars 2015 (4 166 \$ au 31 mars 2014). De plus, la Société a reçu 59 685 \$ (23 478 \$ en 2014) dont un montant de 22 830 \$ à recevoir au 31 mars 2015 (0 \$ au 31 mars 2014) à titre d'aide gouvernementale de la société mère.

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange.

13. Avantages fiscaux latents

Au 31 mars 2015, la Société a des pertes fiscales de 493 550 \$ au fédéral et au provincial pouvant servir à réduire le bénéfice imposable des exercices ultérieurs. Les économies d'impôts découlant de ces pertes fiscales n'ont pas été comptabilisées. Ces pertes expirent comme suit :

	•
2030	78 176
2031	283 402
2032	109 443
2033	6 888
2034	2 085
2035	13 556

14. Instruments financiers

Risque de crédit

La Société consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances s'il y a lieu. La Société minimise son risque en concluant des opérations avec un grand nombre de clients. Au 31 mars 2015, des créances avec un client représentent 100 % de comptes clients (un client, 100 % en 2014).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financière à leur échéance. La Société surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 mars 2015, le principaux passifs financiers étaient les suivants : le découvert bancaire, l'emprunt bancaire, le dû à une société sous contrôle commun, la dette à long terme et les dus à la société mère, Conseil de bande des Abénakis de Wôlinak.

Risque de taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêts est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêts du marché. La Société est exposée au risque de taux d'intérêts en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêts fixes et variables. Étant donné la composition actuelle de la dette à long terme et des dus, les instruments à taux d'intérêts fixes assujettissent la Société à un risque de juste valeur et ceux à taux variables à un risque de flux de trésorerie.

\$